

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE**

DÉLIBÉRATION n° 2019/11/26-19

Le **conseil d'administration**, en sa séance du 26 novembre 2019,

Vu les statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,
Vu le code de l'Éducation,

DÉCIDE :

Objet : Modalités de l'élection du Président de l'Université

Le conseil d'administration approuve les modalités de l'élection du Président telles qu'annexées à la présente délibération.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Membres en exercice : 36
Quorum : 18
Présents et représentés : 34

Fait à Marseille, le 26 novembre 2019

Simone BONNAFOUS
Administrative Provisoire
d'Aix-Marseille Université

